



APPEL DE CANDIDATURES

Subvention de recherche Moses Mapesa

Date de clôture : 29 juillet 2022

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a le plaisir d'annoncer la subvention de recherche Moses Mapesa pour soutenir les étudiants africains postulant au Doctorat et au Masters dans le domaine du patrimoine naturel et culturel. Le FPMA a été lancé en 2006 en Afrique du sud pour soutenir les États Parties africains dans la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial). Pour plus d'information, veuillez consulter notre site web : www.awhf.net. Cette subvention de recherche vise à approfondir la recherche (en particulier à soutenir le travail de terrain) sur le patrimoine mondial et les sites inscrits sur les Listes indicatives en Afrique.

1- Eligibilité

L'appel est ouvert aux candidats qui :

- Sont actuellement ou seront inscrits en 2023 dans un programme de doctorat ou de Masters (Masters 2 pour les pays francophones) dans une université africaine et menant des recherches dans le domaine du patrimoine naturel ou culturel ;
- Maîtrisent l'anglais, le français ou le portugais ;
- Sont citoyens d'un État membre de l'Union Africaine partie à la Convention du patrimoine mondial.

2- Description et domaine d'application

Les montants des subventions varieront en fonction des propositions de recherche, avec un montant maximal de cinq mille (**5 000**) USD. La recherche sur le terrain doit être menée dans un délai maximum de neuf (9) mois à compter de la signature du contrat. La subvention soutiendra des projets de recherche axés sur les sujets suivants liés à un site du patrimoine mondial ou inscrit sur la Liste indicative en Afrique :

- Systèmes de gestion traditionnels
- Gestion des risques et préparation
- Patrimoine dans les situations de conflit et d'après-conflit
- Gestion et conservation du patrimoine
- Patrimoine et changement climatique
- Patrimoine et économie/entrepreneuriat
- Patrimoine et développement durable
- Promotion et sensibilisation au patrimoine
- Patrimoine et technologies numériques
- Patrimoine et droit

** Veuillez noter que les thèmes doivent être connectés aux sites africains inscrits sur les Listes indicatives (<http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/>) ou du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/list/>). Nous vous prions de consulter les liens précédents pour la liste des sites par pays.*

3- Exigences de subvention

Si un étudiant reçoit une bourse, il est tenu de soumettre une description de recherche plus longue au début de la bourse (avec une preuve d'inscription au diplôme) et, à la fin, un rapport final avec les résultats de la recherche ou la thèse au stade final ainsi qu'un rapport financier. Tous les documents doivent être présentés en français, anglais ou portugais. Veuillez noter que les étudiants qui ne terminent pas la recherche dans les délais contractuel devront rembourser le FPMA.

4- Processus de candidature

Tout candidat devra soumettre les informations et documents suivants :

1. Le formulaire de demande rempli (co-signé par le superviseur) ;
2. Une lettre de motivation du candidat (1 page au maximum) ;
3. Le curriculum vitae à jour du candidat (2 pages au maximum) ;
4. La liste officielle des notes obtenues par le candidat dans chaque matière ;
5. La proposition de recherche (2 pages au maximum) comprenant les points suivants :
 - Nom complet, université affiliée, pays, niveau de diplôme, titre de la recherche et site du patrimoine mondial ou de la Liste indicative concernés ;
 - Description de la recherche (but/objectifs, question/s de recherche, pertinence, signification, justification et envergure) ;
 - Méthodologie de recherche (approche, chronogramme, analyse) ;
 - Référence/bibliographie ;
 - Budget (indiquer les fonds de toutes les sources, mentionnant spécifiquement les champs de travaux de terrain qui seront couverts par la subvention avec une justification des besoins).

Les demandes incomplètes et celles ne remplissant pas toutes les exigences indiquées ci-dessus ne seront pas prises en compte.

5- Processus de sélection

Un comité de sélection interdisciplinaire et interrégional évaluera les candidatures. Les aspects suivants seront pris en compte :

- Eligibilité du candidat ;
- Dossier de demande complet (formulaire, CV, lettre de motivation, notes officielles obtenues et proposition de recherche complète) ;
- Qualité et pertinence de la proposition de recherche ;
- Genre, langue et équilibre géographique.

Les candidats sélectionnés seront informés en décembre 2022.

6- Date limite

Le dossier complet de candidature devra être envoyé au plus tard le **29 juillet 2022** par courrier électronique à : awhfresearchgrant@gmail.com cc info@awhf.net

Pour toute information concernant le processus de candidature, veuillez contacter African World Heritage Fund, 1258 Lever Road, Headway Hill, Midrand 1685 South Africa, Tel: +27 11 313 3500/3061, Email: info@awhf.net (avec copie à jopsj@dbsa.org et roxannes@dbsa.org).